



Bureau

3 mai 2019 chez Elycoop - Villeurbanne

Participant·es : Catherine Berthonnèche (Mosaïque), Marie-Laure Funk (Ariac), Eric Guibourdenche (Natura Scop), Caroline Lacoëntre (Copéa), Cécile Marsan (Co-actions) et Jimmy Mercante (Elycoop)
Excusé : Benoît Boulnois (Toerana)

L'avancée du **Comité de pilotage pour le projet de fédération de CAE**

Les 3 commissions ont été lancées

Modèle économique : la question du mille feuille des cotisation très présente. Les postures évoluent

Sur la gouvernance : Raphael le président du CA d'Elycoop était présent. Il témoigne de « vraies intentions et bonne volonté pour construire ».

La question de la place des réseau dans la gouvernance de la Fédé : Copéa et les coopératives hors réseau pensent que les réseaux n'ont pas forcément leur place dans la gouvernance. CPE souhaite être représenté.

La question de la place des entrepreneurs dans la gouvernance de la fédération semble également un point important à aborder.

Commission relations aux organisations du mouvement : présentation aux directions des UR et fédérations de scop et courrier aux élu·es CAE du mouvement.

Inquiétude de CPE sur la question de savoir si Copéa sera toujours présente après la création de la fédération.

Le 3 juillet : aura lieu la journée de rassemblement de toutes les CAE à Paris. Le Bureau préconise la présence des CAE plutôt que le vote à distance.

Randstad

18 avril 2019 entretien, Marie-Laure et Caroline, avec Margault Phelip, de l'agence Azao qui accompagne l'institut Randstad et Ana de Boa, déléguée générale de l'Institut Randstad.

Elles ont présenté le partenariat lancé avec la CAE CoopConnexion (Lens) qui comporte 2 volets : mécénat financier pour le développement de l'offre de service aux entrepreneur·es dans l'espace de coworking

et mécénat en nature pour les entrepreneur·es qui peuvent avoir besoin ponctuellement d'un complément de rémunération via une mission en intérim.

Aussi une entrepreneure de CoopConnexion a trouvé une mission, en tant qu'ES, auprès d'un client de l'agence de Randstad Lens.

Elles proposent pour les CAE :

- une aide en terme de communication, pour améliorer la visibilité des CAE

- une aide au développement local des CAE, via du mécénat de compétence, en nature (logiciel ...) et ou financier

- des partenariats entre les CAE et les agences locales (appelées cabinet d'emploi ;-)

- des mises en relation d'entrepreneur·es avec des entrepreneur·es confirmés du territoires, clients de Randstad, type de parrainage

Elles sont en train de construire une "boîte à outils" que Randstad pourrait mettre à disposition des CAE

Elles sont également en contact avec CPE. Elles nous proposent de participer à des réunions de suivi (tous les 2 mois) avec CPE sur l'avancer de l'appui de Randstad aux CAE



=> nous les invitons à venir présenter cette offre aux CAE de Copéa lors du CA de mai (et peut-être ensuite lors des Rencontres 2019) et nous organisons, après leur intervention, un débat avec les CAE sur ce type de partenariat.

Retour sur les rencontres de projets de CAE :

Potentielles la coop

CAE Créée à Marseille. Elisabeth Luc, la fondatrice, a rencontré Catherine en avril

Sur le constat que les activités artisanales manquent de solutions, leur projet accompagne des artisans, petits projets, projets féminins

Ditavoir monté le premier tiers-lieu de Marseille.

Objectifs : plus de femmes dans l'entrepreneuriat, consolider projets et postures, gouvernance.

Elisabeth Luc présentera la candidature de la CAE Potentielle lors du CA de mai.

ARTéLABOR

Jimmy a rencontré Maud Degruel. SASU en Conseil innovation et créativité et mutation de travail s'interroge sur la création d'une CAE

Maud Degruel et son associée souhaitent créer un collectif de travail (d'une dizaine de consultant-es partenaires) dans une seule coopérative avec un projet commun et une forte autonomie pour chaque personne (sur sa propre marque, son CA). Les entrepreneur-es mutualiserait des services support (compta), des outils communs sur leurs métiers et parfois des prestations communes. Elles sont intéressées par les statuts Cape et ESA. Elle souhaite à terme être une CAE de 10 - 15 personnes maximum. Cette coop réunirait des métiers identifiés : accompagnement au mutation du travail et activités créatives. Elles souhaitent fonctionner sur le même modèle que [Kaléidoscop \(une "CAE" stéphanoise\)](#)

Ce projet de CAE répond aux critères de la Loi, accompagner des personnes physiques dans le développement de leur activité économique.

Elles ont une urgence pour se transformer en scop en revanche, un urgence relative pour transformation en CAE.

Cf mail de Jimmy

Ce projet, ainsi que d'autres comme Kalideoscope nous amènent à nous interroger sur ces nouveaux formats de CAE. à ouverture limitée.

La position de l'Urscop AURA sur ce type de projet est qu'il s'agit de CAE.

Nous proposons ce thème de réflexion pour le CA de mai.

Ordre du jour du CA et AG 23 et 23 mai 2019 à Montpellier

Jeudi 23 mai - Accueil 9h15

10h candidatures : nouveaux membres (Potentielles) et de membre accompagné à membre acteur (Coop connexion et Réactif) 1h30

11h30 tour de table des CAE(animation : grand groupe - nb d'entrepreneur-es dont ESA et associé-es - les 2 actualités du moment points saillants positif.négatif - spécialité / situation géographique)

Déjeuner 12h45

14h00 Echanges de pratiques * 2 ateliers (2x 45 mn)

16h pause

16h20 avancés des travaux du Copil Fédé présentation de 20mn débat 25mn

17h05 AG rapport annuel et rapport financier – 30 mn

17h35 élection / réélection membres du Bureau (le bureau actuel a un an tous les membres du bureau se représentent.) et Référents

18h fin



Vendredi 24 mai Accueil 8h30 – début des travaux

9h Réforme de la formation professionnelle 1h30

10h30 Formation Copéa 50mn

11h20 pause

11h30 Les 8^{ème} Rencontres

Présentation du groupe de travail

Comment mobiliser dans nos CAE ? Participation des entrepreneur·es associé·es / accueil des ESA .

12h35 déjeuner

14h : Randstad

15h 2 ateliers : débat Randstad / les nouvelles formes de CAE 40 mn

et rapportage 30 mn

* Proposition d'échanges de pratiques : les CAE et les tiers lieux / sécurisation des données / les CAE ayant réussi leur croissance, le nombre d'entrepreneur·es suffisant pour que ça tourne / externalisation des paies ... et après...

Budget 2018 et prévisionnel 2019

Présentation du réalisé 2018 et prévisionnel 2019

Abandon de créances envers Louty, la réponse du cabinet d'expertise comptable :

- Dans la mesure où l'abandon de créance n'a pas été constaté dans les comptes annuels 2018 de Louty, il n'est pas possible de les inscrire dans ceux de Copéa. L'opération devra donc être comptabilisée en 2019, par souci de réciprocité entre les comptes de ces entités. Nathalie, je vous enverrai l'OD à passer sur 2019 en même temps que celles qui auront trait au bilan 2018.

- L'abandon de créance ne sera pas déductible fiscalement du résultat 2019 de Copéa, dans la mesure où la situation de Louty ne rend pas impossible le recouvrement de cette créance. En revanche, il s'agira d'un produit imposable dans les comptes de Louty.

- Un acte matérialisant la décision d'abandon de créance et ses motivations doit être établi.



Points divers

- A la CGScop, Anne Claire Pignal qui remplacera prochainement Nicolas Scalbert comme déléguée CAE, a commencé ses fonctions. Elle vient de la FN CUMA, chargée de mission innovation.

- Droit à l'image sur le site : Jimmy contacte SVP

- Rencontres de Copéa : aucun retour sur la sollicitation aux CAE pour constituer le groupe de travail. Stéphane Pignal et Valérie Vandeputte de Solstice forment le groupe avec Caroline.

- Livrable : se sentir appartenir à un collectif de grande richesse
- Une journée identifiée pour les ESA, le vendredi 20.
- Un évènement festif et dynamique : happening à différents moment « bienvenue »
- proposition de « référent rencontres », sans être présent à toutes les rencontres
- Thèmes des ateliers: sont sur le wiki avec proposition d'animateurs. Henri Cachau animera un atelier compta.
- réflexion sur des médailles à décerner ou autre
- Inviter Nicolas Scalbert

Notez bien :

23 et 24 mai - CA et AG – Montpellier
3 juillet – rassemblement des CAE – Paris
18, 19 et 20 septembre – Rencontres Copéa - Sète